

Lundi 27 janvier 2014 à 10h00

Vœux à la presse

**Bilan de la délinquance
En Essonne en 2013**



CABINET DU PREFET

Bureau de la Communication Interministérielle

Évry, le 22 janvier 2014

INVITATION PRESSE

Monsieur Bernard SCHMELTZ, Préfet de l'Essonne, vous prie de bien vouloir assister à la présentation de ses vœux à la presse qui se déroulera :

**Le lundi 27 janvier 2014 à 10h00
au petit salon de la préfecture.**

À cette occasion, Monsieur le Préfet et Monsieur le Procureur de la République vous présenteront le **bilan de la délinquance essonnoise en 2013**.

Un dossier de presse vous sera remis.

*Merci de vous accréditer auprès du Bureau de la Communication Interministérielle
au 01 69 91 90 54 avant le 24 janvier 2014 (12h)*



Contacts presse Préfecture :

- Nathalie ROUSSELET, Chef du Bureau de la communication interministérielle :
. 01 69 91 90 54 – 07 77 96 23 89 Fax 01 69 91 96 68 – courriel nathalie.rousselet@essonne.gouv.fr
- Marie-José DACHE, Adjointe à la Chef du Bureau de la communication interministérielle :
. 01 69 91 90 37 - 06 27 06 10 65 Fax 01 69 91 96 68 – courriel marie-jose.dache@essonne.gouv.fr



@PREFECTURE91



Évry, le 27 janvier 2014

Communiqué de presse

Bilan de la sécurité sur l'ensemble du département pour l'année 2013

Monsieur Bernard SCHMELTZ, Préfet de l'Essonne et Monsieur Éric LALLEMENT, Procureur de la République, présideront conjointement une conférence de presse afin de présenter le bilan de la sécurité sur l'ensemble du département pour l'année 2013.

Sur le plan départemental, dans les territoires placés sous la responsabilité de la Direction départementale de la sécurité publique de l'Essonne, **la délinquance générale a diminué de 0,52 %** soit 55 113 faits contre 55 400 l'an passé (287 faits de moins). **Les atteintes volontaires à l'intégrité physique demeurent stables. Les vols avec violences commis dans les transports en commun baissent de 21,63 %.**

En zone gendarmerie, la **délinquance générale** constatée en 2013, enregistre une hausse de 7,29%. Cependant, ce **résultat est à nuancer**, compte tenu des évolutions démographiques et des modifications des méthodes de comptabilisation des faits de délinquance.

Il convient de rappeler que **sur le plan national, on constate une hausse de 6,4 % des cambriolages** en secteur police (zone urbaine). La gendarmerie nationale qui intervient sur des secteurs ruraux, relève quant à elle un taux de 4,7 %. **En Essonne, les cambriolages en zone police ont augmenté de 2,46%**. Une décélération perceptible dans le domaine des cambriolages est constatée par la **gendarmerie nationale**. En effet, après une année 2012 très défavorable, les cambriolages augmentent **de 18 faits soit + 0,8%**.

En Essonne, l'analyse des statistiques de la délinquance permet, entre autre, de constater une amélioration sensible du taux d'élucidation des affaires tant pour les services de police que de gendarmerie.

Pleinement impliqués dans la lutte contre la délinquance, les forces de sécurité en Essonne maintiendront et accentueront leurs efforts sur la lutte contre les cambriolages, les vols avec violences et la lutte contre les trafics de stupéfiants.

En matière de sécurité routière, les chiffres nationaux montrent une baisse du nombre de tués sur les routes de 11 %. En Essonne, la baisse du nombre de tués est significative : **-38 %** soit 28 en 2013 contre 45 en 2012, les efforts seront poursuivis en 2014.

Contacts presse Préfecture : Bureau de la Communication Interministérielle

- Nathalie ROUSSELET, Chef du Bureau de la communication interministérielle:
01 69 91 90 54 – 07.77.96.23.89 Fax 01 69 91 96 68 – courriel nathalie.rousselet@essonne.gouv.fr

- Marie-José DACHÉ, Adjointe au Chef du Bureau de la communication interministérielle :
. 01 69 91 90 37 - 06 27 06 10 65 Fax 01 69 91 96 68 – courriel marie-jose.dache@essonne.gouv.fr

Bilan de la délinquance en Essonne en 2013

A Sécurité routière

Les chiffres nationaux montrent une baisse du nombre de tués sur les routes de 11 %. En Essonne, la baisse du nombre de tués est significative : **-38 %** soit 28 en 2013 contre 45 en 2012.

En Essonne, l'étude de l'accidentologie 2013 montre une baisse significative du **nombre de tués -38 %** soit 28 en 2013 contre 45 en 2012. Sur ces 28, les conducteurs de deux-roues motorisés (2 RM) et les piétons restent fortement sur-représentés.

Les 2 RM étaient au nombre de 8 et les piétons également.

Cette diminution est également due à une nette amélioration des comportements en terme de respect des limitations de vitesse aux abords des radars. En effet, 95% des infractions relevées par les radars fixes en 2013 sont des excès de vitesse de moins de 20 km/h alors qu'ils représentaient 88% en 2003.

À ce jour, les forces de l'ordre sont dotées de plusieurs équipements de contrôle sanction automatisé :

- 27 équipements fixes non discriminants,
- 3 équipements fixes discriminants mis en production en 2013,
- 2 équipements fixes hors production,
- 8 Radars pédagogiques répartis sur 7 sites,
- 13 Radars franchissements de feu rouge,
- 20 radars embarqués (véhicules stationnés sur le bas-coté),
- 6 radars mobiles (véhicules circulant dans le flux de circulation).

L'étude des relevés d'infractions révèle :

- 8908 infractions constatées par les radars mobiles,
- 148 949 infractions constatées par les radars embarqués,
- 418 064 infractions constatées par les radars fixes.

Au-delà du suivi statistique et des contrôles, l'État veillera tout particulièrement à poursuivre et accentuer les actions de prévention en matière de sécurité routière en 2014.

B Chiffres de la délinquance en 2013

1 Les atteintes volontaires à l'intégrité physique (AVIP)

Les AVIP incluent les violences physiques, sexuelles et menaces de violences. Ce type de délinquance est quasiment stable en zone police, passant de 9 484 faits en 2012 à 9 508 en 2013. Parallèlement, le taux d'élucidation a progressé de près de deux points, il est à 53,54 %. La gendarmerie a enregistré une hausse significative de 12,4%, correspondant à 215 faits supplémentaires. Toutefois, ces chiffres sont vraiment à relativiser, de nombreux agissements naguère passés sous silence étant aujourd'hui judiciairisés. Le groupement de l'Essonne a connu une salutaire augmentation des affaires élucidées en matière d'AVIP de + 9 points avec un taux d'élucidation de 74%.

2 Les atteintes aux biens

a/ Les cambriolages

En zone police, même si la tendance demeure à une légère hausse pour 2013, on constate un net tassement de cette évolution par rapport aux années précédentes :

En 2011 : + 18,6 %

En 2012 : + 8,19 %

En 2013 : + 2,46 %

Parallèlement, les résultats obtenus en 2013 sont satisfaisants : les interpellations ont augmenté de 22,64 % soit 558 cambrioleurs interpellés contre 455 l'an passé.

Le groupement de gendarmerie constate une décélération perceptible dans le domaine des cambriolages, tous index, qui, après une année 2012 très défavorable (+24%), n'augmentent plus que de 18 faits soit 0,8%. Ce ralentissement est le fruit de l'investissement des unités (Brigade Territoriale Autonome, Communauté de brigade, Groupe d'enquête contre les cambriolages) dans la lutte contre les cambriolages associée à l'implication collective des élus et de la population, à laquelle s'ajoute une meilleure prise en compte de la criminalistique.

b/ Vols à main armée (VAMA)

Concernant la DDSP, les vols à main armée ont augmenté sensiblement de 43,48 % passant de 115 à 165 faits. En 2013, 26 malfaiteurs ont été interpellés en flagrant délit et plusieurs belles affaires ont été réalisées peu de temps après la commission des faits grâce à la réactivité des unités de voie publique. L'analyse de cette catégorie d'infraction permet de constater que les établissements financiers et les transports de fonds ne sont quasiment plus impactés. La plupart des faits sont des vols à main armée dits de proximité commis principalement au préjudice d'établissements commerciaux de type discount et contre les particuliers sur la voie publique pour leur dérober leur véhicule ou la recette de leur commerce. Quant aux faits contre les bijouteries, ils ont diminué de 50 % cette année.

Les services de gendarmerie constatent une légère baisse des VAMA, en effet si en 2012, 31 faits étaient recensés, en 2013, ils ne sont qu'au nombre de 29.

3 Les violences urbaines

La stratégie mise en place par la police consiste à prioriser l'intervention des effectifs locaux et territorialités.

On note une baisse des violences urbaines de 21,27 % soit 1951 faits contre 2478 en 2012 (527 faits de moins), Cette baisse est notamment constatée au niveau des incendies de véhicules (-9,50%), des incendies de poubelles (-32,21%) et des jets de projectiles (-24,73%). La lutte menée contre la mécanique sauvage dans les quartiers sensibles qui se traduit par l'enlèvement des véhicules épaves ou en infraction au stationnement contribue à la baisse des incendies de véhicules.

4 La lutte contre les stupéfiants

La lutte contre les stupéfiants demeure un objectif prioritaire de la DDSP. Les infractions constatées dans ce domaine ont augmenté de 2,16 % soit 3 638 contre 3561 (77 faits de plus) notamment en matière de trafic + 14 % et d'usage/revente + 34 %.

Sur l'année 2013, les différents services de la DDSP ont saisi les quantités de drogues suivantes :

- 118 kg de résine de cannabis,
- 16 kg d'herbe de cannabis,
- 15 kg de cocaïne,
- 680 plants de cannabis,
- 135 cachets d'ecstasy,
- et quelques petites quantités d'héroïne, crack et LSD.

En gendarmerie, on note une augmentation des infractions liées aux trafics sur les stupéfiants (+ 17 %, soit +13 faits) ainsi qu'une augmentation des infractions liées à l'usage de stupéfiants (+ 7,6%, soit 31 faits de plus). Ces résultats sont le fruit du travail de terrain de tous les acteurs de la gendarmerie essonnoise qui s'attachent à démanteler ces micro-réseaux qui se développent localement, gangrènent certaines cités et favorisent une délinquance d'appropriation.

5 Escroqueries et infractions économiques et financières

En zone gendarmerie, les infractions économiques et financières (EIEF) voient leur nombre augmenter de 6,3% (+83 faits). Cette élévation s'explique par le nombre important d'escroqueries et d'abus de confiance (+113 faits), les falsifications et usages de carte de crédit (+19 faits) ainsi que toutes les infractions liées à la législation sur les chèques (+9 faits). A contrario, les falsifications et usages de chèques volés baissent (-94 faits). Au global, ces infractions ont représenté, en 2013, 8,4% de la délinquance générale, taux quasi identique par rapport à 2012 (8,6%).

C Les résultats de l'activité de la police judiciaire (PJ)

La PJ a traité 11 affaires en 2013 dont cinq l'ont été d'initiative. Sept ont été élucidées. Elles ont donné lieu à 21 gardes à vue, 14 écrous, 3 contrôles judiciaires, 1 convocation par Officier de Police Judiciaire : 297 kg de cannabis et 10 kg de cocaïne ont été saisis.

En matière de saisies d'avoirs criminels le service a battu des records cette année en saisissant pour plus de 6 millions d'euros d'avoirs criminels en collaboration avec le GIR de l'Essonne, et ce sur seulement huit affaires différentes.

Quelques faits marquants :

1) Le 25 février 2013 : Association de malfaiteurs/Vol à main armée Bijouterie du Palais à Étampes :

Le 22 janvier 2013 vers 16H15, trois individus masqués braquaient la bijouterie du Palais située dans le centre ville d'Étampes. Sous la menace d'une arme de poing, ils s'emparaient de 75.000 euros de bijoux avant de prendre la fuite à pied. L'enquête permettait d'identifier et d'interpeller les trois braqueurs originaires de La COURNEUVE (93) et qui avait bénéficié de l'appui logistique d'un malfaiteur local. Ils s'étaient déplacés sur les lieux en train par le RER.

Une surveillance effectuée par le service lors d'un repérage, suite à un renseignement, avait permis d'en identifier une partie. Le 25 février quatre des individus étaient interpellés et écroués. Le 02/04/13 quatre autres membres de cette association de malfaiteurs originaires de La Courneuve et Étampes étaient interpellés. L'un était écroué, le trois autres placés sous CJ.

2) Le 16 avril 2013 : Interpellation en flagrant délit de trois membres d'une association de malfaiteurs spécialisée dans les vols par ruse à la qualité de faux policiers au préjudice de personnes âgées.

Suite à une enquête diligentée d'initiative avec la BRI Versailles cette équipe de trois individus issus de la communauté des gens du voyage était identifiée. Ils opéraient à bord d'un véhicule faussement plaqué en doublette parfaite en se faisant passer pour des policiers. Cinq faits pouvaient leur être imputés et ils étaient interpellés le 16 avril en flagrant délit, au retour d'un vol par ruse commis chez une personne âgée habitant LE MANS, où ils avaient dérobé un coffre fort.

3) Le 26 avril 2013 : Interpellation en flagrant délit de trois auteurs d'un vol à main armée avec séquestration au préjudice de la Poste de VIGNEUX.

Le personnel était neutralisé et ligoté avec des serflex, à l'ouverture par trois individus cagoulés

gantés et armés d'un PA, qui étaient rentrés par une fenêtre dont ils avaient scié les barreaux. Ils se faisaient ouvrir deux coffres dont le DAB interne, et s'emparaient de l'argent. L'un des employés, réticent, était violemment frappé. Les individus prenaient la fuite à bord d'un véhicule de grosse cylindrée gris, . Le préjudice était évalué à 33 000 euros en liquide. La liasse piégée permettait au service avec la BRI d'interpeller les auteurs dans un appartement à Villiers sur Marne (94). La perquisition permettait de retrouver le butin ainsi que trois tasers. Étaient également retrouvés dans la chambre d'un des mis en cause 2500 euros ainsi que deux kilos de cocaïne. Les trois auteurs originaires du Val De Marne et très défavorablement connus étaient écroués.

D Les résultats de l'activité du groupement d'intervention régional (GIR)

Le bilan 2013 de l'activité du GIR de l'Essonne, confirme, pour la sixième année consécutive, la progression des saisies d'avoires criminels et l'enracinement de ce service dans la lutte contre l'économie souterraine. Sur le plan quantitatif les interventions ont été moins nombreuses que l'an passé avec 41 opérations en 2013 contre 54 opérations en 2012 (53 en 2011, 50 en 2010 et 54 en 2009). Cependant celles-ci sont de plus en plus ciblées et de nature à ébranler davantage l'économie souterraine.

La valeur globale des avoires criminels saisis pénalement a considérablement augmenté passant de 3 201 919 euros en 2012 à 8 224 410 euros en 2013.

Les opérations de contrôle dans le cadre du Comité Opérationnel Départemental Anti-fraude (CODAF) ou assimilées étaient au nombre de 14 pour l'année 2013 contre 6 en 2012.

Ces opérations conformes au plan de lutte antifraude de la Délégation Nationale de Lutte contre les Fraudes (DNLF) et aux instructions du DGPN, ont permis aux effectifs du GIR 91, par une approche transversale avec nos partenaires de l'URSSAF, de la DDPP, de la Douane, de la DDPAF, de la CPAM et de la CAF, d'identifier et de réprimer plus largement un nombre varié d'infractions de toutes natures : travail dissimulé par dissimulation de salariés ou d'activité, infractions liées à la consommation et à la concurrence, infractions douanières et fiscales, infractions à l'environnement et fraudes sociales.

Le montant total des avoires criminels saisis en ZSP s'élève à 2 145 226 euros. Il concerne six démantèlements de trafic en tous genres, avec les services de Sécurité Publique, de Gendarmerie et de Police Judiciaire.

Bilan de la délinquance sur les zones de sécurité prioritaires en Essonne

1/ LA ZSP GRIGNY

La délinquance générale a diminué de 1,13 % soit 1746 faits contre 1766 l'an passé.

Le Taux d'élucidation des affaires est à 42 % et le nombre de mis en cause a augmenté de 8,32 %.

Les AVIP sont en augmentation de 27,75 %, passant de 382 faits à 488. cette hausse s'explique notamment par la recrudescence des vols avec violences.

Grâce à l'action concertée des effectifs territorialisés, des filières ont été démantelées permettant de démontrer que ces vols à la portière commis par des individus souvent très jeunes répondaient en réalité à des « commandes » de délinquants plus chevronnés.

En ce qui concerne les cambriolages, on constate une baisse de 9,69 %. La création de la cellule anti-cambriolages en 2012 a permis une appréhension davantage profilée des cambrioleurs, et de réaliser ainsi des élucidations sérielles. Depuis l'élucidation d'une belle affaire avec plus de 60 faits en 2012, la ZSP est moins touchée par les cambriolages que le reste des communes alentours.

Le trafic de stupéfiants (cannabis) est présent sur les deux quartiers sensibles (Grande Borne et Grigny 2) mais de manière bien plus significative sur le quartier de la Grande Borne et s'opère en grande partie dans les halls d'immeuble.

La lutte contre les stupéfiants s'illustre par la quantité du travail fourni par les effectifs de terrain et témoigne de la priorité donnée à cette problématique : la territorialisation de la BAC départementale de jour sur la ZSP de Grigny constitue indéniablement un apport majeur tant il permet une occupation quasi-quotidienne des points de deal particulièrement connus.

Les quantités de drogues saisies sont les suivantes :

- 60,5 kg de résine de cannabis,
- 116 grammes d'herbe de cannabis,
- 33 grammes de cocaïne.

Dans le cadre de cette lutte contre les trafiquants, la somme de 9870 euros a été saisie.

Les Violences Urbaines : On note une baisse des violences urbaines sur la ZSP de Grigny de -15,8% passant de 183 à 154 faits et notamment une diminution particulièrement sensible du nombre de véhicules brûlés (de 101 à 66 faits soit - 56,6%).

La présence importante sur le terrain des effectifs de Police a pu susciter des réactions hostiles (jets de projectiles) de la part des délinquants locaux, notamment sur le quartier de Grigny II. Ceci est notable au niveau de la gare où une sécurisation renforcée est mise en place avec l'appui des forces mobiles.

En matière de transports de personnes, il convient de noter l'absence de faits majeurs depuis l'affaire dite de « l'attaque du RER D » qui a entraîné un renforcement très important de la sécurisation de la gare de Grigny, en surface comme dans les trains en circulation, des patrouilles locales et départementales avec l'appui de forces mobiles et des effectifs de la Sous-Direction Régionale de la Police des Transports faisant régulièrement le trajet entre Grigny et Corbeil-Essonnes afin de sécuriser les voyageurs.

2/ LA ZSP DES TARTERETS

La délinquance générale baisse de 20,5 % soit 775 faits contre 975 l'an passé, le taux d'élucidation des affaires est à 43,23 % et le nombre de mis en cause a augmenté de 13,47 %.

Les AVIP diminuent de 28,21 % soit 224 faits contre 312 l'an passé. Cette évolution s'explique par la baisse remarquable des vols avec violences (-36,11%) qui sont passés de 144 à 92 et parallèlement le taux d'élucidation a progressé de plus de 13 points, il est à 22,83 %. Le travail minutieux des enquêteurs locaux et territorialisés (GVP de la SD) pour élucider les affaires et la présence accrue des effectifs (BST, BAC) sur la ZSP expliquent ces très bons résultats.

En ce qui concerne les cambriolages, la ZSP est peu impactée et on constate une baisse de 25 % soit 27 faits contre 36 l'an passé.

La lutte contre les stupéfiants a été intensifiée. Le nombre de consommateurs interpellés a augmenté passant de 135 à 146. Plus encore, l'effort est là aussi remarquable à destination des dealers : 19 trafiquants ou revendeurs mis en cause (et présentés à la justice), contre 4 seulement l'année précédente.

Les quantités de drogues saisies sont les suivantes :

- 3,6 kg de résine de cannabis,
- 570 grammes d'herbe de cannabis,
- 5 grammes d'héroïne,
- 3 grammes de cocaïne.

En outre dans le cadre de cette lutte contre les trafiquants, la somme de 5140 euros a été saisie.

Les violences urbaines : on constate une forte baisse des violences urbaines sur la ZSP des Tarterets de 51,96% passant de 179 à 86 faits. Cette diminution très nette est due notamment à une baisse :

- des jets de projectiles – 58,44% (soit 32 en 2013 contre 77 en 2012),
- des véhicules brûlés – 33,87% (soit 41 en 2013 contre 62 en 2012),
- des poubelles incendiées – 86,96% (soit 3 en 2013 contre 23 en 2012).

On note un infléchissement de 15,8% des violences et menaces sur les personnes dépositaires de l'autorité publique PDAP (policiers, pompiers, policiers municipaux...).

Bilan de la vidéo-protection en Essonne

A ce jour, 79 communes et une communauté d'agglomération, la CASE, sont équipées de systèmes de vidéoprotection :

- Nouvelles communes : St Pierre du Perroy (17 VP), Auvernaux (4VP), Epinay sur Orge (20VP)
- Communes ayant modifié leur système: Savigny sur Orge (+10 VP), La Ville du bois (+2VP), Courcouronnes (+3VP), MTLY (+4VP La Tour), Montgeron (+8VP), Brunoy (+5VP), Crosne (+3VP), Les Ulis (+1), Draveil (+19VP), St Germain les Corbeil (+4VP), Longjumeau (+6VP), Massy (+15VP), Evry (+10 VP).

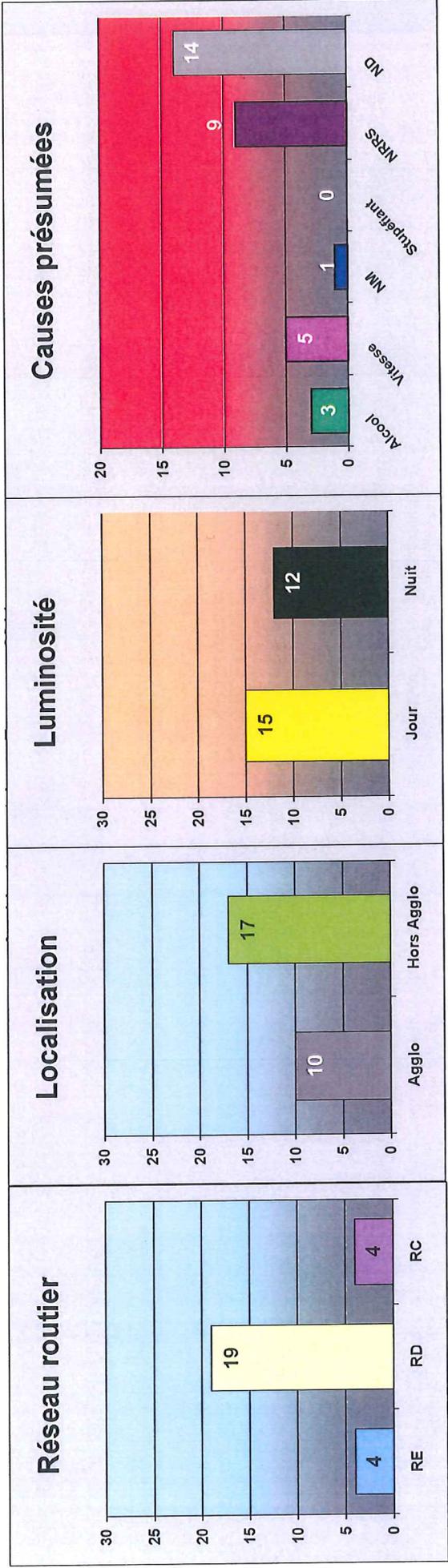
Au total, les dispositifs installés comportent 492 caméras qui vidéoprotègent les bâtiments publics et 1378 caméras qui visualisent la voie publique.

3 communes supplémentaires (St Michel sur Orge, Savigny sur Orge, Chilly-Mazarin, Ste Geneviève des Bois) ont fait le choix de raccorder leurs systèmes aux forces de l'ordre, portant leur nombre à 10 ;

1 communauté d'agglomération les a rejoint : la CA Seine-Essonne (CASE), avec la particularité d'un double déport vers la police nationale et vers la gendarmerie, le territoire de la communauté relevant des 2 zones de compétence.

La SNCF poursuit son programme d'équipement des gares, ainsi que la RATP (RER B, bus, gares routières)

L'Essonne compte à ce jour (communes, EPCI, administration d'Etat, et commerces) un peu plus de 24 000 caméras autorisées.

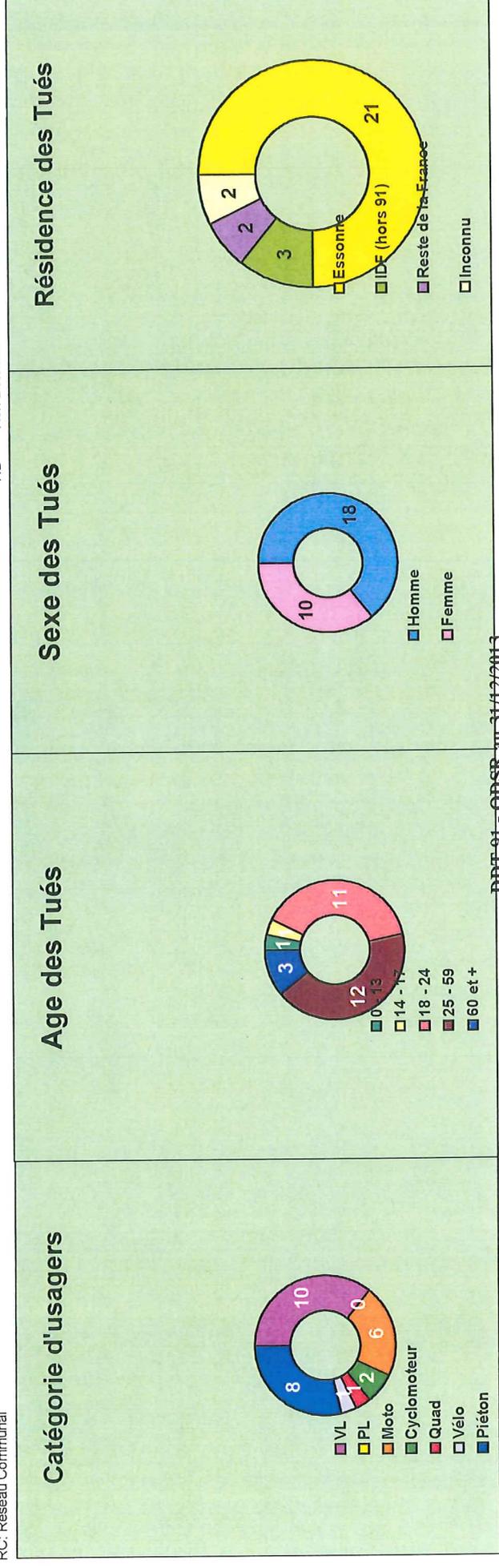


RE: Réseau Etat
 RD: Réseau Départemental
 RC: Réseau Communal

27 accidents

28 tués

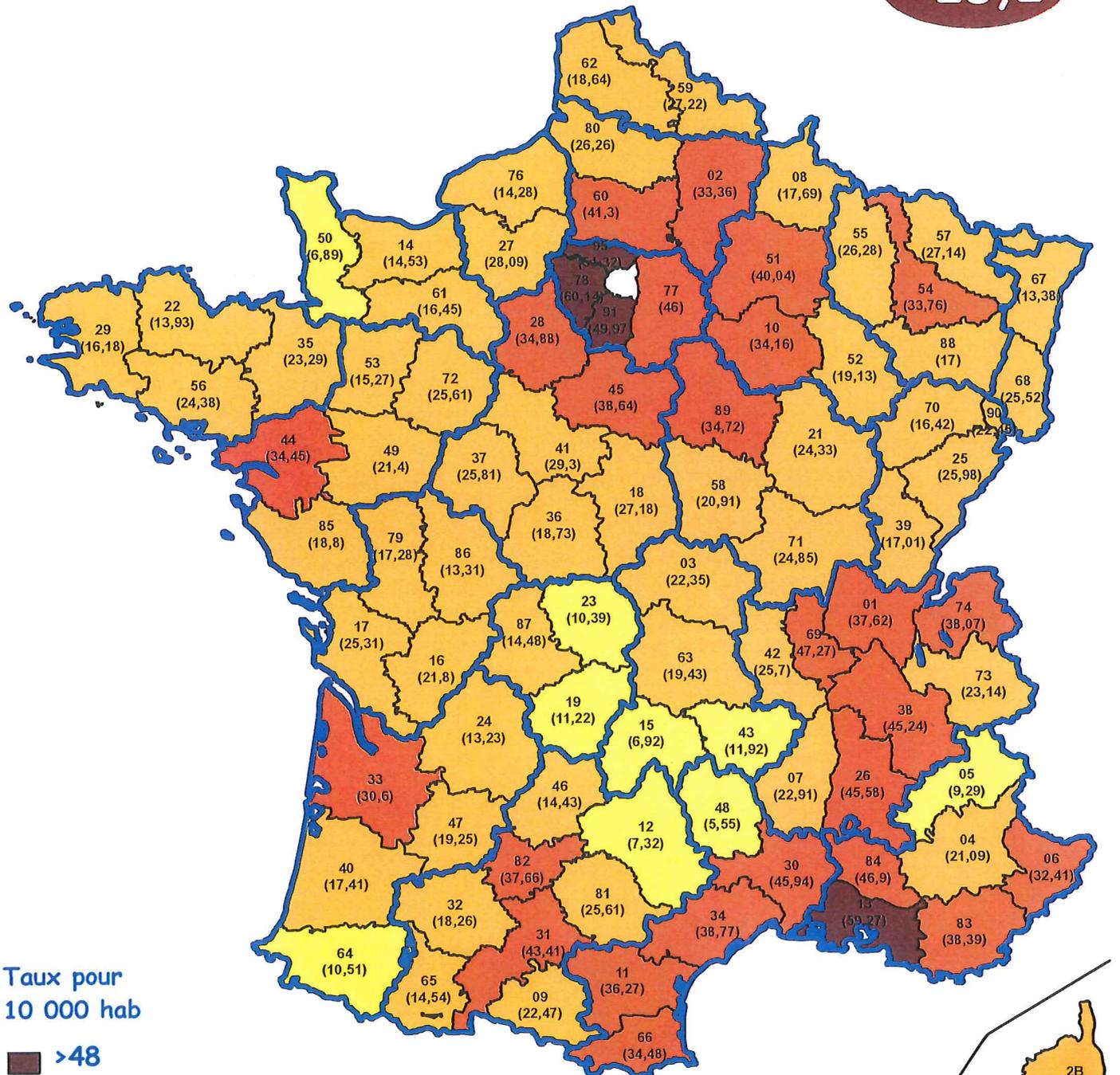
NM Non Maîtrise
 NRRS Non Respect des Règles de Sécurité
 ND Non Déterminé



DDT 91 - ODSR au 31/12/2013

Taux de délinquance pour 10 000 hab Cambriolages dans résidences principales en 2013

28,2



Taux pour
10 000 hab

- >48
- >30 - 48
- >12 - 30
- <=12
- Régions

Comparatif évolution de la délinquance entre les données nationales et départementales

Source ONDRP

	EVOLUTION 2012/2013 EN ESSONNE		EVOLUTION NATIONALE 2012/2013	
	ZPN	ZGN TOTAL 91	ZPN	ZGN TOTAL
Délinquance générale	-0,52%	7,29%	1,17%	Non communiquée par le ministère
Dont délinquance de proximité	2,16%	5,02%	2,78%	
AVIP	0,22%	12,45%	2,10%	5,72%
dont violences physiques non crapuleuses	0,17%	10,01%	1,70%	1,90%
dont violences physiques crapuleuses	0,76%	0,28%	0,71%	0,42%
dont violences sexuelles	-6,16%	10,53%	-2,72%	6,17%
dont menaces ou chantage	1,23%	29,26%	6,90%	20,67%
Atteintes aux biens	2,05%	7,02%	3,18%	3,75%
dont vols à main armée	45,67%	-6,45%	35,44%	-5,95%
dont cambriolages	2,46%	0,80%	2,00%	4,68%
dont vols de véhicules	13,50%	12,33%	13,15%	-1,10%
dont vols de 2 roues	-11,61%	-14,29%	-9,16%	-5,37%
dont vols à la roulotte	16,87%	10,96%	3,54%	0,56%
dont vols d'accessoires	6,05%	10,53%	0,03%	12,82%
Escroqueries et infractions économiques et financières	3,52%	6,33%	4,18%	5,63%
dont escroqueries, faux et contrefaçons	1,46%	12,28%	3,61%	11,32%
dont délinquance économique et financière	-6,40%	22,50%	-0,94%	20,50%
Infractions relatives aux stupéfiants*	1,82%	18,46%	4,16%	14,56%
Dont trafic et revente sans usage de stupéfiants	0,00%	24,14%	6,14%	7,49%
Dont usage-revente de stupéfiants	33,33%	12,77%	29,02%	14,42%
Dont usage de stupéfiants	-0,28%	7,56%	0,60%	16,48%
Infractions à la police des étrangers	-76,51%	-91,67%	-78,12%	-66,66%
ins aux conditions générales de l'entrée et du séjour des étrangers	-83,53%	-94,29%	-84,78%	-75,56%
dont aide à l'entrée, à la circulation et au séjour des étrangers	21,43%	0,00%	20,45%	-7,95%
dont autres infractions à la police des étrangers	-66,04%	0,00%	-65,42%	73,04%

* Les chiffres annoncés lors de la conférence de presse du ministre concernent les mis en cause, les chiffres de l'ONDRP prennent en compte les faits constatés

LES RÉPONSES PÉNALES À LA DÉLINQUANCE

Département de l'Essonne

Année 2013

		2012	2013
Activité du Parquet			
Affaires poursuivables	Affaires susceptibles de recevoir une qualification pénale un ou plusieurs auteurs sont mis en cause	25525	22336
Affaires poursuivies	Affaires pour lesquelles une juridiction pénale a été saisie	8620	9407
Mesures alternatives	Affaires pour lesquelles une mesure alternative aux poursuites pénales a été proposée à l'auteur des faits	11219	9268
Classement pour inopportunité des poursuites	Affaires pour lesquelles l'engagement des poursuites pénales n'est pas apparu opportun	5686	3661
Taux de réponse pénale		77,80%	83,50%
Poursuites pénales devant le tribunal correctionnel	Comparutions immédiates		526
	Convocations par procès verbal du procureur de la République		605
	Convocations par officier de police judiciaire		2533
	Citations directes		452
	Ordonnances pénales		3238
	Comparutions sur reconnaissance préalable de culpabilité		169
Poursuites devant le tribunal de police			772
Informations judiciaires			257
Tribunal pour enfants			855
Activité des juridictions de jugements			
Cour d'assises	Nombre d'arrêts portant condamnation		32
	Nombre de personnes physiques déclarées coupables ou relaxées		50
Tribunal correctionnel	Nombre de jugements de culpabilité, de relaxe ou d'exonération de responsabilité		4846
	Autres jugements (intérêts civils...)		1296
	Nombre de personnes physiques déclarées coupables, relaxées ou exonérées de responsabilité		5589
	Nombre de personnes morales déclarées coupables, relaxées ou exonérées de responsabilité		43
Autres condamnations correctionnelles	Nombres d'ordonnances pénales		3238
	Nombres d'ordonnances homologuant une peine proposée par le procureur de la république		165